

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Reprise de l’audience du 5 avril 2017
9 h 03	Lecture du protocole d’ouverture par la greffière-audicière
9 h 04	M ^e Yves Fréchette (HQT) confirme que les réponses aux engagements n ^{os} 1, 2 et 3 ont été déposées au SDÉ sous les cotes B-0199, B-0200 et B-0201
9 h 05	Recontre-interrogatoire des témoins Sylvain Clermont, François Brassard, Andrée Boucher, Geneviève Devault et Stéphane Verret, témoins du panel 2, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Paule Hamelin pour EBM et NEMC
9 h 27	Fin du recountre-interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Paule Hamelin pour EBM et NEMC
9 h 28	Interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
9 h 45	Question par M ^e Lise Duquette au témoin Clermont
9 h 47	Commentaires de M ^e Marc Turgeon relativement à l’imputabilité et la séparation fonctionnelle
9 h 50	Le témoin Clermont répond aux commentaires de M ^e Turgeon sur l’imputabilité
9 h 52	Commentaire de M ^e Duquette relativement à l’imputabilité
9 h 53	Les témoins Clermont et Verret répondent au commentaire de M ^e Duquette
9 h 58	Question de clarification par M ^e Turgeon au témoin Verret
9 h 58	Le témoin Clermont répond aux commentaires sur la séparation fonctionnelle
10 h 01	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 24	Question de clarification par M ^e Duquette au témoin Brassard
10 h 28	Fin de l’interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 28	Questions par M ^e Duquette aux témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret
10 h 56	Fin des questions par M ^e Duquette aux témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret
10 h 57	Questions de clarification par M ^e Turgeon aux témoins Clermont et Verret
11 h 03	Fin des questions de clarification par M ^e Turgeon aux témoins Clermont et Verret
11 h 03	Tel qu’annoncé hier, M ^e Turgeon mentionne que les témoins du panel 2 ne sont pas libérés
11 h 03	Pas de réinterrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Fréchette
11 h 04	Commentaires de M ^e Fréchette sur les préoccupations exprimées par la Régie ce matin

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 07	M ^e Hamelin fait part de sa préoccupation à l'effet que s'il y a des solutions, questions, notamment, d'imputabilité qui seraient abordées dans le cadre du présent dossier qui seraient reflétées dans le dossier R-3952-2015, EBM et NEMC ne sont pas intervenantes à ce dossier
11 h 10	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 25
11 h 32	Reprise de l'audience
11 h 32	M ^e Fréchette réfère au délai d'aujourd'hui pour les commentaires sur la lettre du 4 avril de la Régie, en phase 1, et mentionne qu'ils seront déposés incessamment
11 h 33	M ^e Stéphanie Assouline présente les témoins d'HQP : Mmes Céline Cusson et Julie Sbeghen, lesquelles viennent témoigner à la demande expresse de la Régie
11 h 34	<u>Affirmation solennelle</u> : Céline Cusson, chef – gouvernance, obligations et relations d'affaires chez Hydro-Québec Production, 75, René-Lévesque Ouest, 10 ^e étage, Montréal
11 h 35	Interrogatoire du témoin Cusson par M ^e Assouline sur ses compétences professionnelles
11 h 35	<u>Affirmation solennelle</u> : Julie Sbeghen, directrice – gestion des actifs et conformité réglementaire chez Hydro-Québec Production, et biologiste, 75, René-Lévesque Ouest, 10 ^e étage, Montréal
11 h 36	Interrogatoire du témoin Sbeghen par M ^e Assouline sur ses compétences professionnelles
11 h 37	<u>M^e Assouline produit</u> : A-0066 : curriculum vitae de Céline Cusson A-0067 : curriculum vitae de Julie Sbeghen A-0068 : présentation power point d'Hydro-Québec Production intitulée « Délégation de la fonction GOP au Transporteur »
11 h 38	Présentation de la preuve d'HQP par les témoins Cusson et Sbeghen
11 h 46	Fin de la présentation de la preuve d'HQP par les témoins Cusson et Sbeghen
11 h 46	Contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 55	<u>Objection par M^e Assouline</u> (on sort du cadre fixé par la Régie dans sa lettre du 21 mars)
11 h 55	Réplique de M ^e Cadrin
11 h 55	Réplique de M ^e Assouline
11 h 56	<u>Objection accueillie</u>
11 h 58	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 59	M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) fait part que M. Jean-Claude Deslauriers ne pourra être présent si la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA a lieu lundi. Il mentionne également qu'il ne saura qu'en fin de semaine s'il sera lui-même

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
	disponible lundi. S’il ne l’est pas, il pourra faire sa plaidoirie par écrit
12 h	L’audience est suspendue jusqu’à 13 h
13 h 01	Reprise de l’audience
13 h 02	Contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Paule Hamelin pour EBM et NEMC
13 h 27	<u>Objection par M^e Assouline</u> (on sort du cadre fixé par la Régie)
13 h 27	Réplique de M ^e Hamelin
13 h 28	Réplique de M ^e Assouline
13 h 28	Intervention de M ^e Yves Fréchette (HQT)
13 h 29	Supplique de M ^e Hamelin
13 h 29	Supplique de M ^e Assouline
13 h 30	M ^e Turgeon invite M ^e Hamelin à ne poser des questions que dans le cadre de la fonction GOP
13 h 32	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Paule Hamelin pour EBM et NEMC
13 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Paule Hamelin pour EBM et NEMC
13 h 40	Contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e André Turmel pour la FCEI
13 h 45	<u>Objection par M^e Assouline</u> (on sort du cadre fixé par la Régie)
13 h 46	Réplique de M ^e Turmel
13 h 47	Réplique de M ^e Assouline
13 h 47	Supplique de M ^e Turmel
13 h 48	Commentaire de M ^e Turgeon à l’effet que s’il y avait d’autres besoins, il aurait fallu le dire à la Régie
13 h 48 à 13 h 50	La formation délibère
13 h 50	M ^e Turgeon annonce qu’il y aura une pause
13 h 50	L’audience est suspendue
14 h 07	Reprise de l’audience
14 h 07	M ^e Turgeon remet en contexte l’encadrement de la phase 2. Il réitère qu’il est possible de poser des questions relativement à la relation entre HQT et HQP, incluant la séparation fonctionnelle, dans le cadre de la fonction GOP. Il mentionne que la question principale de M ^e Turmel, qui portait sur l’établissement des stratégies de production, est tout à fait recevable dans ce

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
	cadre-là Il s’adresse à tous les procureurs présents dans la salle : s’ils sont d’avis que la Régie devrait se préoccuper de certaines questions dans le cadre d’un dossier tarifaire, dans le cadre d’une demande express par l’article 48 ou d’office, il les invite à en traiter dans le cadre de leur plaidoirie, étant donné que la présente phase 2 est en suivi de la phase 1
14 h 11	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 13	<u>Objection</u> par M ^e Assouline
14 h 13	Réplique par M ^e Turmel
14 h 15	M ^e Duquette donne sa compréhension de ce que M ^e Turmel recherche par sa question
14 h 15	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 17	Intervention de M ^e Assouline (elle ne voit pas l’utilité de l’engagement que demande M ^e Turmel, puisque le témoin Sbeghen a déjà répondu)
14 h 18	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 24	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 25	Contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 31	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 32	À la suite d’une demande de M ^e Turgeon, M ^e Pierre D. Grenier (RTA) informe que la durée de son contre-interrogatoire devrait être d’environ 45 minutes à 1 heure
14 h 33	M ^e Turgeon mentionne à M ^e Fréchette que les questions de la Régie ne seront posées que demain
14 h 33	Contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
14 h 42	<u>Engagement n^o 1 d’HQP</u> : donner un ordre de grandeur du nombre d’employés qui travaillent sous la direction de M. Jean Matte (demandé par RTA)
14 h 43	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
15 h 02	<u>Objection</u> par M ^e Assouline à une demande de prise d’engagement formulée par M ^e Grenier
15 h 03	Réplique de M ^e Grenier
15 h 04	<u>Objection rejetée</u>
15 h 04	<u>Engagement n^o 2 d’HQP</u> : informer la Régie à la demande de qui est-ce que la demande d’exemption a été faite, et si elle parvient du Producteur, qui chez le Producteur a demandé une telle exemption auprès du Transporteur (demandé par RTA)

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
15 h 05	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
15 h 29	M ^e Grenier annonce qu’il pourrait requérir une audience à huis clos
15 h 30	M ^e Turgeon demande si les questions qui seraient posées lors de l’audience à huis clos seraient les dernières
15 h 30	M ^e Grenier indique que oui
15 h 30	La formation délibère
15 h 31	M ^e Turgeon informe qu’on va commencer demain matin avec le huis clos, auquel assisteront le personnel de la Régie ainsi que M ^e Assouline et M ^e Fréchette
15 h 32	M ^e Grenier est d’avis que M ^e Fréchette devrait être exclus de l’audience à huis clos
15 h 33	Représentations de M ^e Fréchette sur la demande d’audience à huis clos ainsi que sur son exclusion de ladite audience
15 h 34	La formation délibère
15 h 35	M ^e Turgeon informe que l’audience débutera à 8 h 30 demain matin et que la Régie entendra M ^e Grenier sur les raisons de sa demande à huis clos
15 h 35	M ^e Turgeon informe également M ^e Assouline, en référence à l’engagement n ^o 2 d’HQP, que la Régie aura probablement une sous-question, puisqu’elle veut connaître le processus de suivi
15 h 37	M ^e Grenier fait part qu’il demande un voir-dire sur sa demande d’audience à huis clos, lequel voir-dire se tiendrait également à huis clos
15 h 40	Représentations de M ^e André Turmel (FCEI) sur le droit des autres intervenants d’assister à l’audience, dès 8 h 30, afin d’entendre, minimalement, les explications de M ^e Grenier
15 h 42	M ^e Turgeon indique à M ^e Grenier qu’il pourrait expliquer sa demande d’audience à huis clos, sans entrer dans les détails et sans livrer de données
15 h 43	Représentations de M ^e Grenier
15 h 44	Représentations de M ^e Fréchette
15 h 47	Réplique de M ^e Grenier
15 h 48	Réplique de M ^e Fréchette
15 h 51	Supplique de M ^e Grenier
15 h 51	La formation délibère
15 h 52	M ^e Turgeon mentionne que l’audience débutera demain matin à 8 h 30 et que la Régie fera part de sa décision quant à la demande de M ^e Grenier
15 h 53	M ^e Turgeon désire confirmer avec M ^e Neuman que la Régie comprend que la preuve de SÉ-AQLPA ne pourra être présentée lundi et qu’il ne semblerait pas être disponible non plus pour faire sa plaidoirie
15 h 53	M ^e Neuman confirme que M. Deslauriers ne sera pas disponible lundi. Il mentionne qu’il ne saura qu’en fin de semaine s’il sera lui-même disponible

Page 6 de 6

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

HEURE	REMARQUES
	lundi. S'il ne l'est pas, il pourra faire sa plaidoirie par écrit
15 h 54	M ^e Turgeon mentionne à M ^e Fréchette qu'il est possible que la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA ait lieu entre la présentation des panels d'HQT
15 h 56	L'audience est ajournée au 7 avril 2017 à 8 h 30
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : François Brassard	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Sylvain Clermont	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Andrée Boucher	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Geneviève Devault	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Stéphane Verret	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Julie Sbeghen	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec Production	
PROFESSION : Directrice – gestion des actifs et conformité réglementaire et biologiste	
ADRESSE : 75, René-Lévesque Ouest, 10 ^e étage, Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Céline Cusson	2017/04/06
ENTREPRISE : Hydro-Québec Production	
PROFESSION : Chef – gouvernance, obligations et relations d’affaires	
ADRESSE : 75, René-Lévesque Ouest, 10 ^e étage,	
Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

PROTOCOLE D'OUVERTURE AUDIENCE DU 6 AVRIL 2017

DOSSIER : R-3981-2016 PHASE 2

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES
SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)
Et
NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)
Toutes deux représentées par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par M^e Pierre D. Grenier

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman

DÉBUT :

DÎNER :

REPRISE :

AJOURNEMENT :

Y A-T-IL D’AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s’identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l’enregistrement.

Aussi, auriez-vous l’obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l’audience. Merci.

Page 1 de 1

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 6 avril 2017

[illegible]